



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE-BUDGET DU 17 DÉCEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire-budget du Conseil municipal de Racine, tenue le Mercredi 17 décembre, à 19h00 au Centre communautaire de Racine, situé au 136 route 222, Municipalité de Racine

Sont présents :

Maire Mario Côté	
Conseiller district N° 1	Nicolas Turcotte
Conseiller district N° 2	Guy Madore
Conseiller district N° 3	André Courtemanche
Conseillère district N° 4	Lyne Leblanc
Conseiller district N° 5	Adrien Steudler
Conseiller district N° 6	Michel Bergeron

Assiste également à la séance :

Lyne Gaudreau, directrice générale et greffière-trésorière

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 19h00 par monsieur Mario Côté, maire de Racine.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-12-245

ATTENDU la lecture de l'ordre du jour par monsieur Mario Côté, maire de Racine ;

Il est proposé par Madame Lyne Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

RÉSOLUTIONS

8.1 Adoption du budget 2026

2025-12-246

Conformément à l'article 445 du Code municipal, une présentation du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 et du programme triennal d'immobilisation de la municipalité a été effectuée à la population présente par monsieur le conseiller, Nicolas Turcotte.

Il est proposé par monsieur Nicolas Turcotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le budget pour des recettes et affectations de trois millions sept cent quarante mille trois cent quatre-vingt-six dollars (3 740 386 \$) et des dépenses et affectations de trois



millions sept cent quarante mille trois cent quatre-vingt-six dollars (3 740 386 \$) donnant un budget équilibré soit accepté par le conseil de la Municipalité de Racine;

QUE le budget ou le document explicatif soit publié dans un journal local;

QUE le conseil de la Municipalité de Racine adopte le budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026.

8.2 Présentation et adoption du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

2025-12-247

Il est proposé par monsieur Michel Bergeron, et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil de la Municipalité de Racine adopte le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

La période de questions débute à 19h30 et se termine à 19h36.

Le sujet suivant a été abordé:

- Projet de sentier sur le long de la rivière

11. LEVÉE DE LA SEANCE

2025-12-248

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant. Monsieur Guy Madore propose la levée de la séance à 19h37.

Mario Côté
Maire

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière